

# Réforme des rythmes éducatifs.

---

## Concertation locale

*Bilan des premières rencontres*

*Proposition pour une nouvelle organisation du temps éducatif*

## **Les rythmes : une réforme dans un projet global pour l'école et pour nos enfants**

**L'enseignement primaire devient la pierre angulaire de la réussite scolaire.** Après avoir privilégié le second cycle pendant plusieurs décennies, l'objectif est aujourd'hui de refonder l'école de la République par la base et de transmettre à tous les enfants les savoirs élémentaires.

**Redonner aux enseignants une formation initiale**, au travers de la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

**La création de 60.000 postes dans l'éducation nationale sur 5 ans**, dont 14.000 postes destinés au développement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans ainsi que pour le programme « plus de maitres que de classes ».

**Véritable service public du numérique** (développement des usages du numérique et enseignement au numérique).

# Deux réformes, deux objectifs, deux méthodes :

## La réforme Darcos de 2008

•**Objectif** : Cadre politique global Révision générale des politiques publiques (RGPP) avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans toutes les administrations. Economie d'une demi-journée de classe et suppression du samedi matin pour les parents.

**Concertation et application** : 15 mai 2008, le décret imposant la semaine de 4 jours à la rentrée 2009 est publié au Journal officiel. Au Pré Saint-Gervais, la ville est contrainte de s'adapter en urgence. 3 mois et demi pour appliquer la réforme.

## La réforme Peillon de 2013

•**Objectif** : redonner la priorité au primaire (les deux tiers des nouveaux recrutements d'enseignants et d'encadrants iront vers le primaire), lutter contre l'échec scolaire en rétablissant la semaine de 4,5 jours et en allégeant les journées. Refondation de la formation initiale des enseignants.

**Concertation et application** : Une concertation a été lancée en juillet 2012 . Le 26 janvier 2013, un décret prévoit l'organisation de la semaine de 4,5 jours et laisse la possibilité aux communes de différer l'application en 2014 si elles le souhaitent. Un fond d'amorçage de 250 millions d'euros est institué pour aider les communes à financer la réforme.

# Une concertation locale ouverte :

L'organisation du temps éducatif repose sur une pluralité d'acteurs :

Les **enseignants**, les **directeurs d'école**, les **animateurs**, les **Agents territoriaux Spécialisés des écoles Maternelles**, les **agents d'entretien et de restauration scolaire**, les **parents d'élèves**, les intervenants spécialisés en temps scolaires, les **élus locaux** et même les **associations** qui interviennent sur le temps extrascolaire.

Une réforme des rythmes éducatifs nécessite l'entente, la collaboration et la participation de tous. Au Pré Saint-Gervais, cette concertation a débuté depuis le mois de janvier :

20

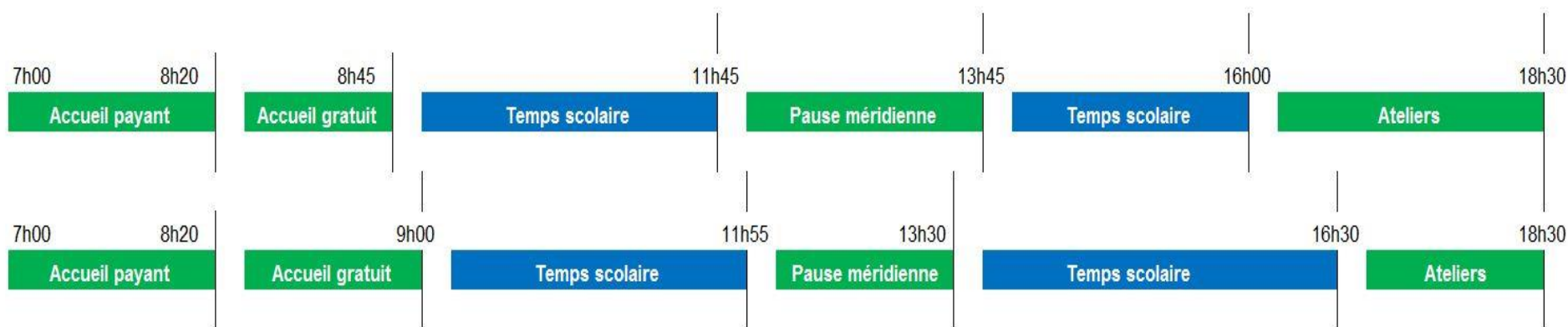
rencontres, entre janvier et mars 2013

185

personnes consultés

# Proposition pour une nouvelle journée scolaire :

## Nouvelle journée scolaire



## Ancienne journée scolaire

# Accueil du matin : maternelle et élémentaire

	Nouveaux horaires septembre 2013	Nombre d'heure	Type d'encadrement	Hypothèses	Nbre encadrants nécessaires	Projets	Enveloppe budgétaire consacrée
Accueil du matin	7h00-7h30	0,5	Animateurs et coordination	Suppression accueil 7h00 pour 7h30	13	Accueil avec mise en condition la plus favorable possible pour entamer la journée scolaire (temps calme, jeux, activités manuelles)	économie de 22.000 euros
	7h30-8h20	0,83	Animateurs et coordination		11		97.000 euros
	8h20-8h35	0,4		Maintien de l'accueil gratuit	?		
	8h35-8h45	0,16	Enseignants				

Une matinée qui concentre les enseignements.

La suppression de l'accueil 7h00-7h30, avec un accompagnement individualisé des familles (15 enfants concernés – 14 animateurs).

Un maintien de l'accueil gratuit dès 8h20 pour les parents.

# Pause méridienne: maternelle

MATERNELLES	Nouveaux horaires septembre 2013	Nombre d'heure	Type d'encadrement	Hypothèses	Nbre encadrants nécessaires	Projets	Enveloppe budgétaire consacrée
Pause méridienne	11h45-13h45	2	Petites et moyennes sections : ATSEM		15	<i>Projets autour de l'équilibre alimentaire, de la découverte du goût, de l'hygiène</i>	
			Toutes sections : Animateurs		19		138 000,00 €
			Enseignants et directeurs		x		32 000,00 €

## 2 heures de pause méridienne pour :

Favoriser un temps méridien plus confortable pour les enfants et pour les personnels

Introduire de nouvelles activités, des temps éducatifs calmes et apaisants

# Pause méridienne: élémentaire

	Nouveaux horaires septembre 2013	Nombre d'heure	Type d'encadrement	Hypothèses	Nbre encadrants nécessaires	Projets	Enveloppe budgétaire consacrée
Pause méridienne	11h45-13h45	2	Directeurs écoles		3		11 000,00 €
			Animateurs et coordination	taux d'encadrement de 1 adulte pour 25 enfants, auquel s'ajoutent des animateurs spécialisés et/ou des enseignants portant un projet spécifique	30	Projets autour de l'équilibre alimentaire, de la découverte du goût, de l'hygiène	222 000,00 €
			Animateurs spécialisés du prestataire périscolaire		à déterminer	Projets autour du jeu (maquettes pédagogiques)	Entre 30 000 et 50 000 €
			Enseignants		à déterminer	Interventions thématiques (sur projet intégré au PEt)	

surcoût de 45 000 €



# Accueil du soir : maternelle et élémentaire

	Nouveaux horaires septembre 2013	Nombre d'heure	Type d'encadrement	Hypothèses	Nbre encadrants nécessaires	Projets	Enveloppe budgétaire consacrée
<b>Ateliers éducatifs</b>	16h00-18h30	2,5	Animateurs et coordination		21	<i>Projets d'animations ludiques, sportives ou culturelles portés par le prestataire périscolaire (sur projet intégré au PEdT)</i>	450.000
			Associations		à déterminer	<i>Interventions thématiques portées par des associations comme l'EPPG ou l'école de musique (sur projet intégré au PEdT)</i>	
			Enseignants		à déterminer	<i>Interventions thématiques d'accompagnement à la scolarité, mais aussi de découverte autour de la lecture, des sciences, ou de pratiques culturelles et sportives (sur projet intégré au PEdT)</i>	
			Animateurs spécialisés (intervenants)			<i>Interventions thématiques (sur projet intégré au PEdT)</i>	

## L'accueil du soir et les ateliers éducatifs :

Une journée scolaire terminée dès 7H

Des projets d'éducation partagés : animateurs, enseignants et associations

Appel à projet et à candidature pour un temps périscolaire enrichi

# Tarifs

Maintient de l'accueil gratuit 8h20 – 8h35

Tarifification du mercredi :

Facturation d'une demi-journée en moins de centre de loisir

Nouveau tarif du mercredi : demi journée de centre de loisir plus le repas du midi avec réservation.

Goûter pour les maternelles pris en charge par la ville.

# De nouvelles activités, de nouveaux temps périscolaires :

D'ores et déjà, la ville du Pré Saint-Gervais élabore avec les animateurs, les associations, les intervenants spécialisés, les enseignants et les parents qui le souhaitent, des projets éducatifs et de loisirs pour proposer de nouveaux temps et de nouvelles activités périscolaires.

## Un appel à candidature Des moyens consacrés

# Avec l'EPPG

**5 Activités sportives** : Football, Tennis, Aikido, découverte des Arts Martiaux, Basket.

Proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredis

**33 cycles**, organisés par tranches d'âge, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2. chaque cycle se déroulera pendant environ 4 semaines.

**125 séances** qui se dérouleront entre 16H45 et 17H45.

**470 enfants/an environ seront accueillis chaque année dans ses activités.**

-1<sup>ère</sup> semaine : approche du sport concerné

-2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine : perfectionnement

-4<sup>ème</sup> semaine : mise en pratique à travers un match avec goûter et récompenses

## Un Atelier de chorale en école élémentaire organisé par l'école de musique du Pré Saint-Gervais.

Par la pratique de cette activité l'enfant apprend à respirer, à poser sa voix, à l'écouter et à écouter celle des autres. L'enfant développe ainsi des qualités de contrôle de soi, de mémoire, d'interprétation et d'improvisation.

Les enfants goûtent le plaisir de la musique partagée en commun, sans souci de prouesse technique. Les chanteurs découvrent aussi l'importance du rythme et de la justesse pour la musique d'ensemble.

Atelier de danse Hip Hop mis en place sur un trimestre	Ecole primaire 1			Ecole primaire 2		
	Temps méridien classe 1	Temps méridien classe 2	Temps du soir	Temps méridien classe 1	Temps méridien classe 2	Temps du soir
Nombre élèves	30	30	30	30	30	30
Nombre d'heures	12	12	17	12	12	17
Formateurs	2	2	2	2	2	2
Coût formation (60 euros chargés / heure)	1 440	1 440	2 040	1 440	1 440	2 040
Coût coordination, médiatisation et fonctionnement	2 200					

Atelier de Chorale en Ecole Elémentaire sur un trimestre	Ecole Elémentaire	Ecole Elémentaire
	Temps méridien	Temps méridien
Nombre d'élèves	50	30
Nombre d'heures	8h30	8h30
Intervenant	1	1
Coût formation (45 euros chargés)	382.50	382.50
Matériels	435	261
Coût coordination, médiatisation, matériels et fonctionnement	950	770

## Un atelier de danse Hip Hop en Ecole Elémentaire

En appliquant la pédagogie "Tinoschool" développée dans l'atelier de danse Hip Hop de l'Ecole de Musique et de danse du Pré depuis plus de 6 ans.

Tinoschool est un projet éducatif né dans les années 90, fondé par Thierry Anoman et un collectif de jeunes danseurs formés à cette pédagogie depuis presque 10 ans. Le projet ambitionne de transmettre la danse Hip Hop avec une pédagogie fondée sur des valeurs fortes : Respect, responsabilisation des élèves danseurs, goût de l'effort et hygiène de vie.

Les outils mis en place lors de ces ateliers sont basés sur le travail individuel en expression libre, la créativité par le jeu, la circulation de la parole en écho aux exercices dansés, l'exemplarité, le collectif, l'estime de soi.

### Les activités éducatives numériques :

3 espaces numériques (salle informatique) dans les 3 élémentaires, soit 46 postes informatiques et 3 tableaux numériques (TNI). Soit 184 enfants /2 temps dans la semaine midi et soir, 368 enfants / semaine.

Des animateurs, des enseignants et des intervenants de la communes formés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication prendront en charge ces activités.

### Des intervenants spécialisés :

**Gloria Massana**, intervenante en Arts visuels

(salariée de la ville), Ateliers terre dans son atelier (Jacquemin Prévert) pour Suzanne Lacore, Jaurès - Brossolette 15 enfants/ateliers

Ateliers arts plastiques dans salle Danton ou/et MAG 3etage, Anatole France et Rosa Parks, soit de 2 à 3 ateliers chaque semaine de 1h15

**Catherine François** : expression corporelle

atelier relaxation et/ou danse

2 ateliers possibles /semaine

### Le yoga en pause méridienne. Proposé par Ocarina.

Moment à la fois ludique et relaxant permettant de faire découvrir le Yoga en milieu scolaire et périscolaire, par différentes techniques qui passent principalement par le jeu.

Séances de 30 min

Cycle de 6 à 8 séance

Public cible : Grande section de maternelle

1 encadrant pour un groupe de 8 à 10 enfants

# Un nouveau marché périscolaire pour une ambition éducative réaffirmée

Le délégataire devra proposer des activités pédagogiques ambitieuses

1- atelier jardin (2 animateurs qui interviennent actuellement)

Utilisation des différents jardins de la ville

Projets de jardinage, de découverte de la nature et de création de potagers

2- ateliers multimédia

Utilisation de l'équipement multimédia

Initiation aux nouvelles technologies

2 animateurs du prestataire périscolaire.

La cyber-base à l'école Pierre Brossolette : espace numérique d'initiation aux usages d'internet (ateliers, aide aux devoirs, jeux en réseau, etc.) ainsi que les salles informatiques des écoles.

La salle multimédia à l'espace Jules Jacquemin : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet

3-atelier journal

L'objectif est de réaliser un journal

4-ateliers au local photos

Organisation d'ateliers autour de la photos :

Techniques de la photo et du développement

-journalisme

-concours photos

-etc.

Une volonté de suivi des équipes :

La présentation régulière par le délégataire d'un **bilan social** avec une garantie de formation des animateurs, une présentation du plan de formation et une présentation des statuts et des contrats des animateurs qui interviennent dans les écoles.

Un nouveau lieu d'accueil sur la ville pour les animateurs afin de mieux gérer les temps de coupure

# Optimiser les espaces à proximité de chaque école, recenser les lieux d'accueils

## **Mandela :**

Centre de loisirs dédié  
Gymnase Nodier  
Salle motricité

## **Baudin :**

Jardin partagé  
Salle Danton  
Salle motricité  
Réfectoire  
Espace bibliothèque

## **Rosa Parks**

Petite Criée  
Maison des Associations

## **Suzanne Lacore**

Espace centre de loisirs  
Square Sellier  
Espace Prévert  
Cafétéria service Jeunesse

## **Anatole France**

Salle informatique  
Petite Criée  
Préaux  
Maison des associations  
Salle Danton

## **Jaurès Brossolette**

Gymnase Séverine  
Stade Maurice Boisson  
Espace centre de loisirs  
Préaux  
Salle informatique  
Paliers classes  
Jardin partagé



# Le comité de pilotage du Projet éducatif territorial (CPEdT) une nouvelle instance de consultation et de réflexion

Sous la forme d'une commission extra-municipale, le CPEdT sera chargé du suivi de la mise en place du projet éducatif global allant de la petite enfance à l'adolescence, de la nouvelle journée de l'enfant, de l'offre périscolaire, de la pause méridienne, de l'évaluation des choix éducatifs de la collectivité, de la validation et de l'élaboration des projets périscolaires et extrascolaires. Sa composition sera définie par le Conseil Municipal. Le CPEdT se substituera à la commission centre de loisirs.

## Composition

15 membres

- Elu-e chargé-e de la politique éducative (Président)
- Le Vice Président de la commission vie associative, éducation culture
- Un représentant de l'Inspection de l'éducation nationale
- Un représentant de la CAF
- Un représentant de la DDCS
- Un directeur-trice d'école élémentaire
- Un directeur-trice d'école maternelle
- La coordination périscolaire
- Un directeur de centres de loisirs
- 2 représentants des parents d'élèves
- Représentants des associations qui interviennent dans les activités périscolaires / extrascolaires.

Lieu :

Mairie du Pré Saint-Gervais

Périodicité :

Bimestrielle (en période scolaire).

